

Commune de Thierville-sur-Meuse

35 Place Eugène Goubet
55840 Thierville-sur-Meuse

DÉLIBÉRATION N° 20250129_7
SÉANCE DU
mercredi 29 janvier 2025

Le 29/01/2025 à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Claude ANTION, Maire

Présent(s) :

Claude ANTION - Jean-Paul COURTOIS - Raphaël CHAZAL - Jocelyne BUARD CHAMPESME - Jean-Luc ANCEAUX - Mathilde BAUGNON - Lazare CITONY - Michel DIONOT - Claudine DUPUIS - Josiane LECLERCQ - Fabien PIERSON - Sandrine PIGEARD - Yves SCHUMANN

Absent(s) :

Cyrielle CARRÉ- Christian GARNIER- Philippe HENRY- Gilles LEFEBVRE- David PAUCHET

Ont donné pouvoir :

Christine GÉRARD à Sandrine PIGEARD - Véronique GILLARDIN-THOMAS à Jean-Paul COURTOIS - Nordine KEROUH à Mathilde BAUGNON - Bruno NICKLAUS à Jocelyne BUARD CHAMPESME - Odile THOUVENIN à Fabien PIERSON

Le Maire certifie que le nombre des membres en exercice est de 23

Présent(s) : 13	Absent(s) : 5
Pouvoir(s) : 5	Votant(s) : 18

Secrétaire de séance : Raphaël CHAZAL

OBJET : Construction d'un préau derrière la Salle des Fêtes - Dossier de subvention



Dans le cadre des aménagements des abords de la Salle des Fêtes, il est envisagé la construction d'un préau de 80 m² sur la dalle existante, celle-ci ayant été expertisée et permet la construction du préau.

La dalle a une largeur de 7 mètres sur une longueur de 18 mètres mais ne se situe pas à 3 mètres de limite de propriété (règle d'urbanisme). De ce fait, la construction sera exécutée à 3 mètres de la limite et amputera une partie de la dalle existante.

Il est prévu un balcon terrasse bois en surplomb sur l'espace vert de la cour avec un escalier en béton avec mains courantes, une alimentation électrique (éclairage, prises triphasés et raccordement eau et accès PMR).

Ce préau permettrait une utilisation par les écoles, par les locataires de la salle des fêtes et diverses manifestations.

L'estimation de ce projet est de 131 230 € H.T. soit 157 476 € TTC.

Le plan de financement de ce projet est le suivant :

Nature des dépenses	H.T.	Ressources	Montant sollicité	Pourcentage
Travaux préliminaires	4 750 €	Autofinancement	39 369 €	30 %
Traitement de surface	25 550 €	<i>Aides publiques :</i>		
Construction	89 000 €	Etat (DETR)	65 615 €	50 %
Honoraires 10%	11 930 €	Département	26 246 €	20 %
Total H.T.	131 230 €	Total	131 230 €	100 %

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- d'accepter l'opération ainsi que son plan de financement prévisionnel tel que proposé,
- d'autoriser le Maire à solliciter toutes les aides financières possibles auprès de toutes les financeurs potentiels,
- de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 18 voix pour,

- accepte l'opération ainsi que son nouveau plan de financement prévisionnel tel que proposé,
- autorise le Maire à solliciter toutes les aides financières possibles auprès de toutes les financeurs potentiels,
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,





Claude ANTION

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché le lendemain de la séance et que la convocation du Conseil a été faite le .

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

